

Fontainebleau, le 18 janvier 2023

## Une opération sylvicole aura lieu cet hiver dans le secteur de l'auberge de la Dame Jouanne.

L'opération sylvicole qui démarrera en février consiste en une coupe d'arbres en situation de dépérissement et une sécurisation d'un site fréquenté à la suite d'une réflexion menée avec les élus de la commune de Larchant. Cette opération est encadrée par les équipes de l'Office National des Forêts (ONF), qui assurent la gestion durable de la forêt domaniale de la Commanderie.

### Une opération de sécurisation pour les usagers de la forêt



Les arbres dépérissants et dangereux aux abords des chemins, des routes et dans la parcelle sont coupés pour assurer la sécurité de tous.

La forêt domaniale de la Commanderie est gérée par les équipes de l'Office national des forêts. La sécurité des usagers de la forêt relève de l'ONF. A ce titre, la commune de Larchant a sollicité l'ONF pour intervenir dans une zone où les arbres dépérissent.

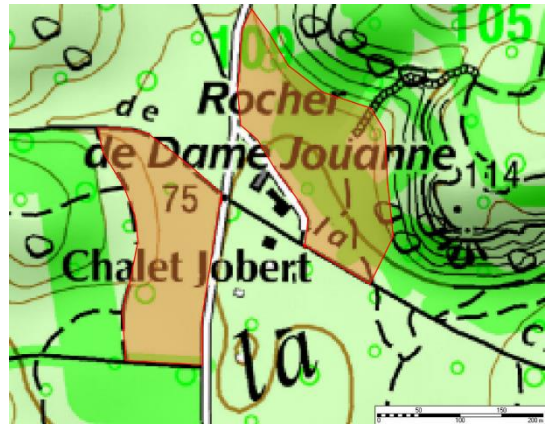
La forêt domaniale de la Commanderie dispose d'un plan de gestion sur 20 ans, appelé « document d'aménagement » qui régit les différentes activités en forêt et programme notamment les coupes d'arbres. Dans certains cas, l'ONF peut avancer le passage d'une parcelle en coupe, si cela est justifié. C'est le cas de l'opération qui se déroulera cet hiver, qui se situe sur une partie des parcelles forestières 109 et 133, avec un passage en coupe avancé pour des raisons sanitaires.

Situés sur des sols très sableux, avec une rétention d'eau très faible, de nombreux arbres (robiniers et pins sylvestres majoritairement) dépérissent dans cette zone du fait des conséquences de nombreuses sécheresses et canicules ces dernières années. La quantité d'arbres morts a augmenté sensiblement sur ces parcelles et plusieurs opérations de sécurisation aux abords des sentiers ont été réalisées. Aujourd'hui, il est nécessaire de parcourir la parcelle pour sécuriser la zone du chalet de la Dame Jouanne, la route communale, et la zone très fréquentée aux abords du rocher de la Dame Jouanne (sentier bleu). Par ailleurs l'accumulation de bois mort sec en forêt peut aggraver le risque incendie.

## Une opération réfléchie avec les élus de la commune de Larchant

En septembre 2022, les élus de la commune ont convenu qu'il était nécessaire d'intervenir afin de limiter les risques de chute d'arbre et d'incendie. Le projet est né d'une réunion avec l'ONF, qui encadrera les travaux de sécurisation.

Les arbres en situation de dépérissement ont été marqués par les forestiers. Ces bois seront exploités en régie par une entreprise prestataire de l'ONF, avec des engins forestiers (abatteuse, porteur). Une place de dépôt des bois sera aménagée le long de la route communale pour permettre leur évacuation rapide.



*Localisation de l'intervention de sécurisation.*

Pour la plupart, ces bois sont de faible qualité car déjà morts ou affaiblis. Ils alimenteront donc pour beaucoup la filière chauffage, soit en bûches, soit en plaquettes forestières destinées aux chaufferies de la région. Ce bois va se substituer aux sources d'énergie fossiles telles que le fuel ou le gaz.

Lors de la coupe, qui aura lieu cet hiver, la prudence des usagers sera indispensable, car des bûcherons et des engins y travailleront. Le suivi de l'opération sera assuré par l'ONF. À tout moment, l'ONF pourra interrompre le chantier pour préserver l'intégrité des peuplements et des sols forestiers, ainsi que celle des infrastructures.

Cette intervention met en lumière les changements que vit actuellement la forêt domaniale de la Commanderie. Le secteur de Larchant, autrefois ouvert puis colonisé par les résineux, présente un sol sableux qui rend aujourd'hui le maintien de certains arbres, notamment les pins sylvestres, parfois difficile face au dérèglement climatique.

### **L'ONF en Île-de-France**

L'ONF assure la gestion durable des forêts publiques (forêts domaniales et des collectivités). En Ile-de-France, les forêts publiques couvrent 91 000 hectares, soit 8% de la surface régionale, faisant de l'ONF le premier gestionnaire d'espaces naturels dans la région. Il y gère des grands massifs prestigieux tels que Fontainebleau, Versailles, Rambouillet, Saint Germain, Sénart, Meudon, Montmorency... En apportant de nombreux services à la population, les forêts domaniales participent à l'attractivité de l'Île-de-France. Leurs bénéfices sont multiples, à la fois écologiques (séquestration de carbone, réservoirs de biodiversité), récréatifs (loisirs, détente et bien-être), mais aussi économiques avec la production de bois.